



## Profil du poste

### **Poste à court terme : Conseiller principal en matière de réduction des risques de catastrophes**

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est vulnérable à toute une série de catastrophes naturelles et de nombreux événements sinistres touchent plusieurs pays simultanément. Il est judicieux et nécessaire d'adopter une approche régionale permettant de maîtriser les risques. L'unité chargée de la réduction des risques de catastrophe (DRR) du Secrétariat de la SADC a pour mandat de renforcer la résilience des économies de la SADC et de prendre des mesures proactives de préparation afin de veiller à ce que les actions d'alerte précoce, de réponse, de sauvetage et de rétablissement soient précises et opportunes, afin de minimiser les pertes de vies, la perturbation des moyens de subsistance, les dommages aux biens et aux infrastructures, ainsi que la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles. L'unité se concentre sur le développement d'interventions visant à renforcer les capacités des États membres de la SADC, en les aidant à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies nationales de RRC/GD qui soient conformes au plan stratégique indicatif de développement régional (RISDP) de la SADC.

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH apporte son soutien à l'unité de réduction des risques de catastrophes (RRC) du Secrétariat de la SADC par le biais de l'« initiative globale entre la SADC et la GIZ sur le projet de gestion des risques des catastrophes (GIDRM) » financé par le ministère allemand du développement économique et de la coopération (BMZ). Cette initiative a pour objectif de renforcer les capacités et les compétences d'un groupe de décideurs, d'organisations et d'initiatives régionales en Afrique australe et dans d'autres régions du monde, afin de permettre l'utilisation de principes de développement tenant compte des risques (RID) et des facteurs de fragilité propres au contexte. Pour faire face à la nature complexe des risques et préserver le développement durable, la GIZ, par le biais de son Initiative globale sur la gestion des risques de catastrophe (GIDRM), vise à renforcer la gouvernance des risques et le développement tenant compte des risques (RID) dans la région.

### **Objectif**

Le Conseiller principal en matière de gestion des risques de catastrophes apportera son soutien à l'unité chargée de la RRC aux fins de l'exécution du mandat de l'unité, notamment ce qui suit :

- appuyer le projet GIDRM en facilitant et en éclairant davantage les processus de prise de décision du Secrétariat de la SADC en matière de risques ;
- fournir des conseils de qualité en vue d'une gestion et d'une mise en œuvre efficaces des programmes de réduction des risques de catastrophes, en mettant l'accent sur l'alerte précoce, la préparation, la réponse et le rétablissement ;
- établir des partenariats stratégiques et mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources ; et
- fournir des services consultatifs de qualité et faciliter le développement et la gestion des connaissances en matière d'intégration de la RRC ; et
- faciliter la gestion des projets et la gestion des contrats de service.

## **Fonctions et responsabilités**

Les principaux résultats spécifiques sont les suivants :

### **1. Fournir des conseils de qualité en vue d'une gestion et d'une mise en œuvre efficaces des programmes de réduction des risques de catastrophes, en mettant l'accent sur l'alerte précoce, la préparation, la réponse et le rétablissement ;**

- Traduire les instruments mondiaux et continentaux nécessaires à une gestion efficace des risques de catastrophes dans la région en ce qui concerne l'identification des risques, l'alerte précoce, la préparation, la réponse et le rétablissement, y compris la promotion des liens au sein des secteurs d'intégration régionale ;
- Promouvoir l'intégration de la réduction des risques de catastrophes dans toutes les interventions liées au développement/sectorielles ;
- Identifier les possibilités de mise en œuvre conjointe de projets/programmes avec des institutions régionales et mondiales ;
- Assurer une liaison régulière avec les homologues gouvernementaux des États membres ainsi que tenir la direction (Secrétaire exécutif et Secrétaire exécutive adjointe chargée de l'intégration régionale) informée de l'orientation stratégique de la réduction des risques de catastrophes dans la région et présenter un rapport à la Secrétaire exécutive adjointe ; et
- Fournir des conseils techniques au personnel de l'unité afin de garantir l'efficacité des opérations quotidiennes de l'unité chargée de la RRC.

### **2. Établir des partenariats stratégiques et mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources**

- Établir des partenariats stratégiques avec les donateurs, les organisations du système des Nations unies et autres ainsi que les ONG régionales afin de garantir une gestion et une mise en œuvre efficaces des programmes de gestion des catastrophes ;
- Préparer des propositions de financement en collaboration avec la Direction de la planification des politiques et de la mobilisation des ressources (PPRM) et organiser des séances d'information à l'intention des donateurs pour la mobilisation des ressources ;
- Assurer la conformité avec les rapports des donateurs, tant physiques que financiers, dans le respect des exigences en matière d'établissement de rapports ;

- Assurer la coordination avec les homologues gouvernementaux et les différentes parties prenantes afin de mener des actions efficaces de coordination et de dialogue politique dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes ;
- Promouvoir la coopération internationale et aider la SADC à être un acteur actif au sein de la communauté internationale dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe et de la mise en œuvre des instruments régionaux, conformément à la stratégie africaine de l'UA en matière de RRC et au programme d'action, ainsi qu'au cadre de Sendai sur la réduction des risques de catastrophe.

### **3. Fournir des services consultatifs de qualité et faciliter le développement et la gestion des connaissances en matière d'intégration de la RRC :**

- Plaider en faveur du rôle de la réduction des risques de catastrophes dans les programmes de développement et promouvoir l'intégration de la RRC au sein de la SADC ;
- Assurer la liaison avec les organisations régionales et internationales spécialisées dans la RRC afin de soutenir les meilleures pratiques en matière de développement et de partage des connaissances ;
- Identifier les besoins en formation et organiser une formation destinée aux principales parties prenantes sur l'intégration de la réduction des risques de catastrophes et l'établissement de rapports ;
- Renforcer la capacité de réduction des risques de catastrophes au sein de l'unité et parmi le personnel du Secrétariat et les États membres ; et
- Identifier et documenter les meilleures pratiques et les leçons apprises, liées à la réduction des risques de catastrophes et intégrer les leçons dans les réseaux de connaissances plus larges de la GRC.

### **4. Faciliter la gestion des projets et la gestion des contrats de service**

- Concevoir, formuler et mettre en œuvre des programmes et des projets de réduction des risques de catastrophes, en concrétisant les priorités de la SADC dans des interventions régionales et nationales ;
- Coordonner la mise en œuvre du programme et des projets avec les agences chargées de l'exécution/de la mise en œuvre et suivre l'avancement, la réalisation et les résultats des projets ; et
- Promouvoir un développement efficace tenant compte des risques dans l'exécution, le suivi et l'évaluation de la gestion des programmes et des projets ;
- Entreprendre le suivi et l'évaluation financière et substantive des projets de RRC, identifier les problèmes opérationnels et financiers et trouver des solutions ;
- Soutenir une surveillance efficace des programmes et des projets grâce à la gestion des registres d'audit et d'évaluation des risques ; et
- Promouvoir l'établissement de rapports efficaces sur les programmes et les projets.

## **Compétences essentielles**

### **Compétences institutionnelles :**

- Démontrer son engagement envers la mission, la vision et les valeurs de la SADC.
- Faire preuve de sensibilité et de capacité d'adaptation en matière de culture, de sexe, de religion, de race, de nationalité et d'âge.

### **Compétences fonctionnelles et en matière de leadership :**

- Posséder une connaissance approfondie des questions de développement pouvant être affectées par les catastrophes ;
- Être capable de défendre et de fournir des conseils politiques sur les questions de RRC ;
- Posséder de bonnes compétences interpersonnelles, communication (écrite et orale) et informatique ;
- Être sensible à tous les partenaires, au personnel de la SADC et aux États membres, et entretenir avec eux des relations attentives, respectueuses et utiles ;
- Être capable de diriger la planification stratégique, la gestion axée sur les résultats et l'établissement de rapports ;
- Être capable de diriger la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes et de projets de développement ;
- Être capable de formuler et de gérer des plans de travail, des budgets, ainsi que de gérer les contributions des donateurs ;
- Être capable d'élaborer des notes conceptuelles et des propositions relatives à la mobilisation des ressources en liaison avec la Direction de la planification des politiques et de la mobilisation des ressources ; et
- Être capable de s'adapter et de diriger l'adoption de nouveaux systèmes, y compris les systèmes informatiques, et d'influencer le changement de comportement/attitude du personnel en fonction des nouveaux systèmes.

## **Diplômes et expérience professionnelle**

- Être titulaire d'un diplôme de deuxième cycle (« Maîtrise ») en gestion des risques de catastrophes, gestion de l'environnement et du changement climatique, planification du développement, planification rurale et urbaine, gestion de l'environnement, développement international, ou autre domaine pertinent.

## **Expérience professionnelle :**

- Justifier au minimum de 7 ans d'expériences professionnelles similaires.
- Avoir une excellente capacité à saisir rapidement et à synthétiser les apports de toute une série de disciplines liées à la gestion des catastrophes et au développement ;
- Maîtriser l'utilisation des applications informatiques courantes (traitement de texte, présentations, courrier électronique, etc.)
- Être motivé, capable de travailler avec un minimum de supervision ; et

- Avoir de bonnes aptitudes à la communication et aux relations interpersonnelles, style de travail axé sur le travail en équipe, intérêt et expérience du travail dans un environnement multiculturel.
- Posséder une bonne maîtrise de l'anglais écrit et parlé

**Langues :**

- Posséder une bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit est une exigence absolue.
- Posséder une connaissance de travail du français et du portugais, cette connaissance constituant un avantage.

**Durée de l'affectation**

Cette affectation est de courte durée, couvrant une période de 10 mois, allant de janvier 2023 à octobre 2023.